

La CNIL demande à Facebook de ne pas tracer les non-membres



À la suite du jugement belge exigeant de Facebook qu'il mette fin au pistage des internautes, cinq autorités de protection de la vie privée demandent au réseau social d'appliquer les conséquences du verdict sur l'ensemble de l'Union européenne.

Dans son bras de fer contre Facebook, qui est accusé de suivre tous les internautes à la trace, y compris ceux qui ne sont pas inscrits sur le réseau social, la commission de la protection de la vie privée belge n'est pas seule. L'institution peut en effet compter sur le soutien de quatre autres autorités européennes.

Celles-ci ont en effet publié une déclaration commune qui réclame la fin de l'ingérence du site américain dans la vie privée des internautes. Ce texte fait suite au jugement rendu en première instance par le tribunal civil de Bruxelles, qui condamne Facebook à cesser de tracer l'activité des internautes en Belgique lorsqu'ils visitent des sites web sur lesquels sont installés des boutons de partage, comme le célèbre « J'aime ».

Les autorités de France, de Belgique, d'Espagne, des Pays-Bas et de Hambourg sur la même ligne.

« Tout en reconnaissant le droit de Facebook à faire appel de ce jugement, le Groupe de contact attend de la société qu'elle se conforme à ce jugement sur tout le territoire de l'Union européenne », écrivent-elles. Elles ajoutent, dans un communiqué, que cette immixtion « n'est pas acceptable » et que Facebook doit « prendre les mesures nécessaires pour se mettre en conformité » avec les règles communautaires.

Mais en la matière, les mesures que Facebook a déjà déployées pour respecter le jugement de la justice belge ont eu pour effet d'irriter la commission de la protection de la vie privée belge. En effet, au lieu de neutraliser le cookie litigieux (intitulé « datr » et que Facebook justifie au nom de la sécurité de ses membres), le réseau social a préféré bloquer l'accès aux internautes belges qui ne sont pas connectés au service.



Réagissez à cet article

Source

<http://www.numerama.com/politique/133980-la-cnil-demande-a-facebook-de-ne-pas-tracer-les-non-membres.html>